

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 juillet 2022

Projet de procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 5 juillet 2022, à 20 h, à la salle de l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Steven R. Deshaies – conseiller siège no 4
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5 est absent.

Est également présente :

Mme Lisa Lee Farman, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

2022-07-097

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Denise Houle
Appuyée par madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE séances du conseil se tient devant public et que ;

La séance est déclarée ouverte à 20h02

Adoptée.

2022-07-098

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance ordinaire du conseil municipal
du 5 juillet 2022 à 20 h

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022

4. Communiqués et correspondance

4.1 Tableau des correspondances reçues en juin 2022

5. Administration et finances

5.1. Liste des comptes à payer

5.2. Dépôt- Activités de fonctionnement à des fins fiscales

5.3. Colloque de Zone 07-ADMQ

5.4. Autorisation d'acheter gratte pour sentier – Voisins Solidaires

6. Travaux publics

6.1 Déneigement – Stationnement hiver 2022-2023

6.2 Déneigement– Campagne hiver 2022-2023

6.3 Déneigement– Lac Ginette hiver 2022-2023

6.4 Autorisation d'élagage au Lac Ginette

7. Loisirs et culture

- 7.1 Club de jardinage – Voisins Solidaires
- 7.2 Souper spaghetti – Voisins Solidaires
- 7.3 Épluchette intergénérationnelle – FIVA

8. Sujets divers (demeure ouvert)

9. Rapport des élus

10. Période de questions

11. Levée de la séance

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Steven R Deshaies
Appuyé par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2022-07-099

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

CONSIDÉRANT QUE le projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères avant la présente séance et qu'il a été publié sur le site web de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022.

Adoptée.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 Les correspondances de juin ont été remis aux élus, celles-ci peuvent être consultées au bureau municipal.

5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

2022-07-100

CONSIDÉRANT QUE LES conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame Chantal Bilodeau
Appuyée par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale et greffière-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée.

5.2 DÉPÔT- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	
Taxes	10 948.76 \$
Location de salle	610,00 \$
Divers (péréquation et autres)	33 104.70 \$
Total	44 663.46 \$
<u>Dépenses</u>	
Paies élus	2 439.37 \$
Salaires employés	5 216.70 \$
Comptes payés	53 694.73 \$
Paiement émis	4 211.16 \$
Total	65 561.96 \$

2022-07-101

5.3 COLLOQUE DE ZONE 07- ADMQ

CONSIDÉRANT QUE cette année le colloque de zone 07 de l'ADMQ aura lieu le 15 septembre prochain à Drummondville;

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Steven R Deshaies
Appuyé par madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à s'inscrire au montant de 125\$ plus taxes et que le bureau sera fermé à cette date.

Adoptée

5.4 AUTORISATION D'ACHETER GRATTE POUR SENTIERS-VOISINS SOLIDAIRES

2022-07-102

CONSIDÉRANT QUE la municipalité effectue avec son équipe municipale l'entretien des sentiers municipaux et qu'une subvention de Voisins Solidaires a été accordée ;

En conséquence,

Sur proposition de madame Denise Houle
Appuyée par madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à acheter une gratte pour l'entretien des sentiers;

Adoptée

6. Travaux publics

6.1 Déneigement – Stationnement hiver 2022-2023

CONSIDÉRANT QU'une demande d'offre de service pour le déneigement des stationnements municipaux a été publiée le 9 juin dernier et qu'en plus un avis a été envoyé par courriel à Donald Boudreau, Michel Boucher, Pascal Mailhot et Michel Goyette et que toute personne pouvait offrir ses services;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de gestion contractuelle 138 de la municipalité lui permet de conclure un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des offres le 28 juin dernier devant public la municipalité n'a reçu qu'une seule offre pour le déneigement des stationnements municipaux;

2022-07-103

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil octroie le déneigement des stationnements municipaux à Marc Antoine Moreau au montant de 3 000\$ pas de taxe payable en 4 versements égaux à l'hiver 2023;

QUE toutes les conditions du document cahier de charges déneigement stationnement juin 2022 s'appliquent;

QUE cette entente est pour la saison d'hiver 2022-2023 seulement.

Adoptée

6.2 Déneigement – Campagne hiver 2022-2023

2022-07-104

CONSIDÉRANT QU'une demande d'offre de service pour le déneigement des rangs de campagne a été publiée le 9 juin dernier et qu'en plus un avis a été envoyé par courriel à Donald Boudreau, Michel Boucher, Pascal Mailhot et Michel Goyette et que toute personne pouvait offrir ses services;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de gestion contractuelle 138 de la municipalité lui permet de conclure un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des offres le 28 juin dernier devant public la municipalité n'a reçu qu'une seule offre pour le déneigement des rangs de campagne;

En conséquence,

Sur proposition de madame Chantal Bilodeau
Appuyé par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil octroie le déneigement des rangs de campagne à Donald Boudreault au montant de 43 500\$ avant taxes payable en 4 versements égaux à l'hiver 2023;

QUE toutes les conditions du document cahier de charges déneigement campagne juin 2022 s'appliquent;

QUE cette entente est pour la saison d'hiver 2022-2023 seulement.

Adoptée

6.3 Déneigement – Lac Ginette hiver 2022-2023

CONSIDÉRANT QU'une demande d'offre de services pour le déneigement du Lac Ginette a été publiée le 9 juin dernier et qu'en plus un avis a été envoyé par courriel à Donald Boudreau, Michel Boucher, Pascal Mailhot et Michel Goyette et que toute personne pouvait offrir ses services;

2022-07-105

CONSIDÉRANT QUE le règlement de gestion contractuelle 138 de la municipalité lui permet de conclure un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des offres le 28 juin dernier devant public la municipalité n'a reçu aucune offre pour le déneigement du Lac Ginette;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'avait aucune offre celle-ci a demandé les services du sous-traitants de l'année précédente et que celui-ci nous a fait parvenir son offre;

En conséquence,

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil octroi le déneigement du Lac Ginette à Michel Boucher représentant autorisé de R.P.M. Excavation Inc. au montant de 17 992.78\$ avant taxes et que le tout sera payable en 4 versements égaux à l'hiver 2023;

QUE toutes les conditions du document cahier de charges déneigement Lac Ginette juin 2022 s'appliquent;

QUE cette entente est pour la saison d'hiver 2022-2023 seulement.

Adoptée

2022-07-106

6.4 Autorisation d'élagage au Lac Ginette

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de Gaudreau pour enlever les branches qui peuvent froter sur les camions au Lac Ginette;

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à faire élaguer les branches nuisibles au Lac Ginette.

Adoptée

6.5 Autorisation pour ponceau du rang de la Rivière

2022-07-107

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit prolonger son ponceau du rang de la Rivière et qu'après vérification avec la firme d'ingénieur celui-ci est fait en régie.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait déjà acheté son ponceau mais qu'il manque la membrane.

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Steven R Deshaies
Appuyé par madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale à acheter la membrane pour le ponceau du rang de la Rivière et aussi à faire le nécessaire pour l'installation de celui-ci ;

Adoptée

6.6 Demande du MTQ Ministère du Transport

La municipalité a reçu une demande du MTQ Ministère du transport concernant la conduite longitudinale du ponceau transversal que le MTQ a remplacé lors de leur chantier de la semaine dernière.

Il est déposé que la directrice générale et greffière-trésorière prendra le temps d'analyser le dossier avec l'équipe municipale et que ce point est reporté à une séance ultérieure.

7. Loisirs et Culture

2022-07-108

7.1 Club de jardinage- Voisins Solidaires

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été accepté dans sa demande de financement de Voisins Solidaires pour un club de jardinage;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE Le conseil autorise la mise sur pied du Club de jardinage et que celui-ci soit présidé par madame Denise Houle qui est aussi responsable de la forêt nourricière.

QU'UN montant de 500\$ est accordé au club de jardinage pour les printemps 2022, 2023 et 2024.

Adoptée

7.2 Souper spaghetti- Voisins Solidaires

Sur proposition de madame Denise Houle
Appuyée par madame Chantal Bilodeau

2022-07-109

Il est résolu à l'unanimité des conseiller présents

QUE le Conseil municipal autorise la collaboration avec le comité du Festifalls pour la tenue d'un souper spaghetti le 17 septembre suivi d'un spectacle amateur.

QUE dans le cadre de la subvention Voisins Solidaires la municipalité s'engage à payer 500\$ de dépenses pour cette activité;

Adoptée.

7.4 Épluchette intergénérationnelle- FIVA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait une demande financement à FIVA pour de 1 000\$ et a été accepté pour sa pour un montant de 650\$;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de monsieur Steven R Deshaies
Appuyé par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseiller présents

QUE la municipalité autorise les dépenses tel que prévu lors de sa résolution 2022-05-081 du mois de mai dernier.

2022-07-110

Adoptée.

8.Sujets divers (demeure ouvert)

8.1 Autorisation à faire asphalté le 11^e rang.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait déjà été accepté pour un budget pour l'asphaltage du rang de la Rivière et qu'il y a de forte chance que le budget accordé ne soit pas tout dépensé.

2022-07-111

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseiller présents

QUE la municipalité de Maddington Falls autorise la directrice générale et greffière-trésorière avec l'accord du maire de mettre de l'asphalte dans le rang 11 avec le surplus du budget prévu s'il y en a;

Adoptée

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11.LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,

Sur proposition de madame Denise Houle

QUE la séance soit levée à 21h07

2022-07-112

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Lisa Lee Farman
Directrice générale/
greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le ____ août 2022